

## Fiche technique

# COLZOR TRIO®

### Herbicide de prélevée pour combattre les graminées et adventices dicotylédones dans le colza

**Matières actives :** 187,5 g/l Diméthachlore  
187,5 g/l Napropamide  
30 g/l Clomazone

**Formulation :** Concentré émulsifiable (EC)

#### EMPLOI:

##### COLZA:

**Dosage :** 3,5 l/ha sur sols légers  
4,0 l/ha sur sols mi-lourds à  
lourds

Appliquer **COLZOR TRIO** directement après le semis, jusqu'à 2 jours avant la levée du colza et des adventices. Ne plus appliquer dès que le colza commence à lever. **COLZOR TRIO** a un bon niveau de sélectivité sur toutes les variétés de colza d'automne. Ne pas incorporer dans le sol. N'est pas adapté en cas de semis «à la volée». Un traitement par culture au maximum.

Le lit de semence doit être suffisamment fin et bien rappuyé pour obtenir une bonne efficacité et un bon niveau de sélectivité, comme une levée régulière du colza. La graine de colza doit être recouverte d'au moins 2 cm de terre fine. Un sol humide renforce l'efficacité. En cas de sécheresse, l'efficacité peut être retardée. L'efficacité peut être diminuée sur des parcelles riches en matière organique. De fortes précipitations durant les premiers jours suivant le semis peuvent provoquer des décolorations et des déformations des plantes et dans le cas extrême un éclaircissage. Le risque est plus marqué sur des sols légers, avec une teneur en humus faible ou dans les zones de plantation limites pour le colza. En cas de travail du sol simplifié, il y a plus de risque de phytotoxicité. En cas de mauvaises conditions, le niveau d'efficacité contre graminée et dicotylédones peut diminuer.

Lors de fortes infestations avec des repousses de céréales, une application de **Ruga** en postlevée est nécessaire en automne.

#### SPECTRE D'EFFICACITE :

##### Bien à très bien combattues :

Agrostis	Mouron des oiseaux
Alchémille des champs	Passerage
Anthémis des champs	Pâturin annuel
Capselle bourse-à-pas.	Pâturin comun
Cardamine hérissée	Petite Ciguë
Carotte sauvage	Ray-grass
Coquelicot	Renouée
Gaillet	Séneçon
Géranium à f. rondes	Spergule des champs
Laiteron	Sisymbre officinal
Lamier	Tabouret des champs
Lampsane	Véroniques
Matricaire Camomille	Vesce
Mouron des champs	

##### Suffisamment à bien combattues :

Amarante	Morelle
Bleuet*	Myosotis
Chénopode	Géranium disséqué
Folle avoine	Renoncule
Mercuriale	Vulpin des champs**

##### Insuffisamment combattues :

Arroche	Ortie royale
Brome	Pensée
Galinsoga	Ravenelle sauvage
Fumeterre	Repousse des céréales
Moutarde des champs	

\* en cas de forte infestation ou lors d'une levée étalée sur une longue période, il est possible que l'efficacité soit insuffisante

\*\*sur sols lourds (argile, glaise) et lors de forte infestation une diminution d'efficacité est possible.

#### REMARQUE :

Ne pas appliquer **COLZOR TRIO** dans les zones de protection des eaux souterraines S2.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 0.75 kg de la matière active diméthachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.

Lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation porter des gants de protection.

## CULTURES SUIVANTES:

En cas d'interruption prématurée de la culture en automne, il est possible de la remplacer par du colza ou du blé. Le blé peut être semé au maximum 6 semaines après l'application de Colzor Trio et il est indispensable d'effectuer un labour à une profondeur de 20-25 cm. Augmenter éventuellement la densité de semis.

En cas d'interruption prématurée de la culture au printemps, il est possible de semer du colza de printemps, du maïs, des tournesols, des pommes de terre, des lupins ou de la luzerne sans effectuer de travail du sol profond. Avant le semis de pois, féveroles ou céréales de printemps, il est nécessaire d'effectuer un labour à une profondeur de 20-25 cm. En conditions défavorables (sécheresse, longue période froide, sol biologiquement peu actif), il est possible d'observer des dégâts sur les pois, la féverole et les céréales de printemps.

Il n'est pas conseillé de remplacer la culture de colza par des betteraves ou du lin.

Dans le cadre d'une rotation normale, il est possible de mettre en place n'importe quelle grande culture après la récolte du colza.

## MODE D'ACTION :

**COLZOR TRIO** est composé de 3 matières actives complémentaires : Clomazone, Diméthachlore et Napropamide. **COLZOR TRIO** démontre un large spectre d'efficacité contre les graminées et adventices dicotylédones dans le colza d'automne.

La matière active Diméthachlor est absorbée principalement par les jeunes pousses, resp. par l'hypocotyle des adventices en germination. Dans la plante, le Diméthachlor inhibe la formation des graisses, des protéines, et des Gibbérélines dans les adventices.

La matière active napropamide est principalement absorbée par les racines et les jeunes pousses et agit sur des adventices en phase germinative, en stoppant la croissance des racines par une diminution de la division cellulaire.

La matière active Clomazone est principalement absorbée par les racines et les jeunes pousses, et ensuite transportée dans les feuilles. Dans les graminées et les adventices dicotylédones, la formation de chlorophylle est alors stoppée.

Grâce à l'association de ces 3 matières actives, les graminées et adventices dicotylédones dépérissent rapidement après l'application ou ne lèvent pas.

**EMBALLAGES :**            **Bouteilles de 5 l**  
   **Carton de 4 x 5 l**

## IDENTIFICATIONS DES DANGERS :

### Indications de danger :

GHS07    Attention dangereux  
GHS08    Dangereux pour la santé  
GHS09    Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger:

EUH401    Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H304        Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315        Provoque une irritation cutanée.  
H317        Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335        Peut irriter les voies respiratoires.  
H410        Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
SP 1        Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
SPe 2        Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).

### Mentions de prudence:

P102        Tenir hors de portée des enfants.  
P261        Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P280        Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Syngenta Agro AG



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
[www.omya-agro.ch](http://www.omya-agro.ch)